

L'honorable Iva C. Fallis: Honorables sénateurs, je m'associe aux préopinants qui ont rendu hommage à l'auteur de la motion tendant à voter une adresse en réponse au discours du trône (l'honorable M. Farquhar), et à celui qui l'a appuyée (l'honorable M. Comeau). J'ai fait trois ans partie du comité mixte institué pour examiner la loi des Indiens, comité dont était également membre le motionnaire de l'Adresse. Comme il s'y est révélé parlementaire travailleur et compétent, je sais qu'il nous rendra de précieux services. J'étais malheureusement absente lors du discours de celui qui a appuyé la motion tendant à l'adoption de l'Adresse, mais à la lecture du harsard j'ai constaté, à mon grand regret, que j'avais été privée d'entendre un discours très intéressant et plutôt extraordinaire.

J'aimerais m'arrêter quelques instants sur un alinéa du discours du trône mais, auparavant, je commenterai deux ou trois observations formulées, jeudi dernier, par le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson). La première vise l'accord sur le blé conclu avec l'Angleterre. Comme le leader de l'opposition (l'honorable M. Haig) a épuisé le sujet, je ne répéterai pas les arguments qu'on a déjà fait valoir. J'aimerais toutefois signaler en passant au leader du Gouvernement que, lorsqu'il réprimande si vertement les sénateurs conservateurs au sujet de leur attitude envers cet accord, il ne devrait pas oublier que plusieurs membres de son parti partagent nos vues. Je me souviens très bien d'un discours très remarquable prononcé lors de la dernière session par un parlementaire compétent et expérimenté, qui connaît aussi bien, sinon mieux, que la plupart d'entre nous les problèmes avec lesquels l'Ouest est aux prises. Je veux parler de l'honorable sénateur de Churchill (l'honorable M. Crerar), qui a exprimé exactement les mêmes vues que le sénateur de Winnipeg.

Pour éviter tout malentendu, je précise l'attitude que nous avons alors adoptée. Que les termes de l'accord nous aient plu ou non, nous consentions tous à vendre le blé à l'Angleterre au prix de \$1.55 le boisseau. Cependant, certains d'entre nous estimaient que tous les contribuables devaient supporter la perte de 300 millions qui en découlerait et non pas uniquement les quelques producteurs de blé de l'Ouest. Voilà le seul point où il y a eu divergence d'opinions. En réponse à cette objection, le leader du Gouvernement a souligné que la situation de nos producteurs de blé était exactement la même que celle de la *Dominion Steel and Coal Company*, de l'industrie du bois et des autres industries

assujéties à une certaine réglementation de prix pendant la guerre. Je ne suis pas de cet avis.

L'honorable M. Horner: Très bien!

L'honorable M^{me} Fallis: D'abord, aucune entreprise au monde n'est plus aléatoire que la culture du blé dans l'Ouest canadien. Mais c'est un risque que doivent assumer les hommes qui en ont le courage, car il faut de toute nécessité, nourrir le monde entier. Si vous connaissez l'Ouest, surtout la Saskatchewan, province à blé par excellence,—j'en sais quelque chose car j'y ai moi-même habité une ferme à blé pendant plusieurs années,—vous n'ignorez pas que peu de régions, là-bas, n'ont jamais, à un moment donné, perdu leur récolte à cause de la grêle, de la sécheresse, de la rouille ou des sauterelles, et cela pendant un an, deux ans et quelquefois jusqu'à six années de suite.

Certains producteurs autrefois prospères ont même été contraints de recourir à l'assistance publique.

Dans son discours, jeudi dernier, le leader du Gouvernement a affirmé que l'agriculteur de l'Ouest jouit aujourd'hui d'une prospérité sans précédent. Dans quelques régions peut-être, mais voici ce que rapportent les journaux dans une dépêche, sous la rubrique de Regina, en date du 4 février:

On annonce aujourd'hui, des bureaux de l'Assistance à l'agriculture des Prairies, que 51,878 agriculteurs des Prairies toucheront en allocations pour l'année 1943 la somme de \$12,792,951.

La part de la Saskatchewan, celle du lion, s'élève à \$11,112,671. Sur les 120,000 agriculteurs de la province, 44,660 toucheront des allocations d'"épicerie et de vêtements" pour leur permettre de subsister jusqu'à la prochaine récolte.

La caisse d'assistance à l'agriculture des Prairies devra donc secourir plus du tiers des agriculteurs de la Saskatchewan. J'invite les sénateurs à réfléchir à ceci: Semblable nouvelle a-t-elle jamais paru au sujet de la *Dominion Steel and Coal Company*?

En commentant les arguments avancés par le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) au sujet de l'excédent budgétaire de l'État, le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) a déclaré:

Ils...

C'est-à-dire les membres du parti conservateur-progressiste.

...semblent alors se complaire dans les déficits et ont des gestes horrifiés à la pensée d'un excédent.

Mon collègue ne tient pas d'habitude des propos aussi outrés; il n'est pas non plus, règle générale, aussi enclin à l'exagération. Emporté peut-être par le flot de son éloquence, il n'a tout simplement pas saisi le sujet de la discussion. Aucun membre de notre parti ne s'est assurément jamais opposé à